

sions cessent, mais la cause persiste. Le Veratrum n'est encore qu'un palliatif. Puis la sueur et l'urine deviennent plus abondantes, c'est-à-dire les poisons s'éliminent, l'action curative se manifeste.

Quant à la question de l'anémie bulbair, produisant les convulsions, qui a été défendue et attaquée avec tant d'acharnement, on sait qu'elle n'est pas encore réglée à l'heure actuelle, et il ne m'appartient pas de la discuter ici. Mais, puisque l'action du Veratrum est avant tout sédative, on peut arguer que, l'anémie existant, il la combattrait avantageusement en faisant cesser la contraction des artérioles cérébrales. Ce serait une action analogue sur les artérioles du rein qui rétablirait la diurèse, car le Veratrum n'est pas un diurétique, dans le sens propre du mot. De même en produisant la parésie des vases moteurs, il détermine les sueurs abondantes qui apparaissent aussitôt que se produit son action sédative sur le cœur.

Le Veratrum Viride s'administre sous forme de teinture, par la bouche, ou plus souvent en injections hypodermiques, à la dose de 5 à 20 et même 25 minimes, que l'on répète de demie heure en demie heure, jusqu'à ce que le pouls soit tombé à 60 pulsations par minute, après quoi on répète les doses de temps en temps, quand le pouls menace de devenir plus rapide. S'il se produit des vomissements, on les calme facilement avec de petites injections hypodermiques de morphine. Si la faiblesse de la circulation devenait inquiétante, on la combattrait par des injections d'éthor, auxquelles on pourrait ajouter une très légère quantité de morphine 1/50 à 1/25 de grain.

Depuis la publication du mémoire du Dr Barrows dans le "New-York Medical Journal", j'ai eu l'occasion de donner le Veratrum Viride au début d'un cas d'urémie post-puerpérale, et je suis convaincu qu'il a contribué, dans une large mesure, à sauver la vie de ma malade. Voici le fait :

Le 30 décembre dernier, vers onze heures du soir, je fus appelé pour accoucher Mme C. Cette dame que je n'avais pas vue depuis au-delà d'un an, était cependant une ancienne cliente que j'avais déjà assisté quatre fois dans des accouchements précédents, qui tous s'étaient terminés fort heureusement. Le travail était peu avancé à mon arrivée, la santé de la femme paraissait parfaite. Tout se passa au mieux, et à six heures du matin, je laissais Mme C., qui avait donné naissance à une grosse fille, bien portante, en aussi bon état que possible. Je ne la revis que le lendemain, c'est-à-dire environ trente heures après sa couche. Je la trouvai un peu pâle, les yeux brillants, fatiguée, n'ayant pas dormi depuis que je l'avais laissée la veille, à cause, me dit-elle, de l'enfant qui avait été très cruel, et avec un gros mal de tête, la peau chaude et sèche, une température de 100 F. et